

**Sujet :** [INTERNET] panneaux photovoltaïques Saint André de l'Eure

**De :**

**Date :** 22/05/2023 09:39

**Pour :** pref-projet-standre@eure.gouv.fr

**Monsieur le Commissaire-enquêteur**

vous m'avez reçu lors de votre permanence et je tiens à vous remercier pour la qualité des échanges sur la nature du projet.

Attendu que le solaire est une des composantes du mix énergétique indispensable à notre pays, en termes notamment environnemental, je suis particulièrement favorable à ce type de projet, a fortiori puisque positionné sur une friche qui défigure le paysage de St André depuis trop longtemps.

Partant de ce principe, et afin de bénéficier localement de cette électricité verte, par optimisation de sa distribution, ne serait-il pas opportun d'envisager parallèlement l'installation de bornes de recharges électriques, sous couvert de la commune ou de l'Agglomération EPN ou du SIEGE, au profit de véhicules électriques (privés ou publics).

Cordialement.